



Conseil départemental

Extrait du Procès-verbal de la séance du 15/10/2019

N°: 220357 / DM 2 - 2019 - 401 - 6C

Objet : On ne laisse pas filer un Trésor...public.
(Vœu de Mmes Emilienne POUMIROL, Zohra EL KOUACHERI, Sandrine FLOUREUSSES, MM. Gilbert HÉBRARD, Victor DENOUVION et les membres du Groupe Socialiste, Radical et Progressiste).

Le Conseil départemental,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu les articles 23 et 24 du règlement intérieur de l'Assemblée départementale ;

Vu le vœu suivant de Mmes Emilienne POUMIROL, Zohra EL KOUACHERI, Sandrine FLOUREUSSES, MM. Gilbert HÉBRARD, Victor DENOUVION et les membres du Groupe Socialiste, Radical et Progressiste :

« Au prétexte de réorganisation du réseau des finances publiques, l'État s'apprête à supprimer plus de seize trésoreries dans notre département.

Cela se traduira forcément par des suppressions d'emplois et par la disparition progressive des services publics de nos territoires.

Cela aggravera d'autant plus une fracture territoriale déjà sensible sur nos territoires ruraux. L'idée serait d'amener les usagers à faire le maximum de démarches en ligne et de promouvoir la dématérialisation en ignorant la réalité de ces territoires.

Notre conception du service public n'est pas celle-là. La présence physique de personnel compétent est indispensable.

La vie ne peut pas se résumer à un contact avec une interface numérique.

Nos concitoyennes et concitoyens ont besoin de contact humain et de proximité.

Nous, élues et élus engagé-e-s sur le terrain, n'ignorons pas les besoins de nos administrées et administrés, en termes de lien, de convivialité, d'accueil et d'accompagnement.

Si le service public doit évoluer, il doit, avant tout, rester accessible à tous et être présent sur l'ensemble du territoire.

Au-delà, le percepteur est un partenaire, un conseil pour les mairies et communautés de communes en terme de gestion des budgets, des régies, etc.

Les trésoreries ne sont pas des administrations comme les autres : ce sont celles qui permettent le recouvrement de l'impôt, condition *sine qua non* de toute politique publique.

Élu-e-s attaché-e-s à la défense des territoires, nous estimons nécessaires de maintenir sur chacun d'entre eux une présence de l'État et du service public, patrimoine de ceux qui n'en ont pas ! Il ne saurait y avoir en France de territoire de seconde zone !

Nous demandons donc à M. le Président de la République de revenir sur ce projet et de maintenir les services fiscaux et leurs agents sur nos territoires ».

Sur proposition de son Rapporteur,

Décide

Article unique : de transmettre ce vœu à M. le Président de la République, à M. le Premier Ministre, à M. le Ministre de l'action et des comptes publics, ainsi qu'à M. le Préfet de la Haute-Garonne.

La présente délibération a été adoptée à l'unanimité par vote à main levée.

47 "Pour" : Mme Artigues, M. Bagnéris, Mme Baylac, M. Bonilla, Mmes Boyer, Cabèssut, Courade, MM. Cujives (procuration Mme Geil-Gomez), Denouviou, Duclos, Mme El Kouacheri, M. Fabre, Mmes Farcy, Floureusses, M. Fouchier, Mme Geil-Gomez, MM. Gibert, Hébrard, Julian, Klotz (procuration M. Fabre), Mmes Lalane-De Laubadère (procuration M. Iclanzan), Lamant, Laurenties, Leclerc, MM. Léry, Llorca, Mme Malric, MM. Méric, Mirassou, Pignard, Mmes Piquemal-Doumeng, Poumirol, Pouponneau, Pruvot (procuration M. Bagnéris), MM. Raysséguier (procuration Mme Cabèssut), Rival, Mmes Rolland, Salles, M. Sans, Mme Séré, M. Simlon, Mmes Stébenet, Vezat-Baronia, Vézian, Vieu, M. Vincini et Mme Volto.

3 "Abstentions" : MM. De Scorraille, Ducap et Mme Winnepenninckx-Kieser.

1 "Refus de vote" : M. Iclanzan.

1 "Absent" : M. Buisson.

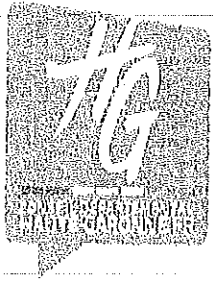
MM. Boureau et Gabriell ont quitté la salle au moment du vote.

Signé

Georges MÉRIC

Président du Conseil départemental

Date d'accusé de réception de la Préfecture de la Haute-Garonne : 23/10/2019 - n° AR 031-223100017-20191015-lmc100000268133-DE



13 NOV. 2019

Toulouse, le

**DIRECTION
DE LA VIE INSTITUTIONNELLE
ET DES RELATIONS AU PUBLIC**

**MONSIEUR EMMANUEL MACRON
PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE
PALAIS DE L'ÉLYSÉE
55 RUE DU FAUBOURG
SAINT HONORE
75008 PARIS**

Dossier suivi par :
Corinne ROUX / Magali AUGÉ
Tél : 05 34 33 34 45 / 30 74
Fax : 05 34 33 10 10
Réf. à rappeler :
DVIRP / CR / MA

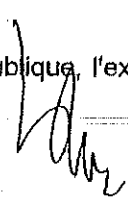
Objet : Délibération du Conseil départemental de la Haute-Garonne relative au vœu « On ne laisse pas filer un Trésor... public ».

Monsieur le Président de la République,

L'Assemblée départementale a adopté, le 15 octobre 2019, le vœu suivant « On ne laisse pas filer un Trésor... public » déposé par Mmes Emilienne POUMIROL, Zohra EL KOUACHERI, Sandrine FLOUREUSSES, MM. Gilbert HÉBRARD, Victor DENOUVION et les membres du Groupe Socialiste, Radical et Progressiste, joint au présent courrier.

Je vous prie de bien vouloir en accuser réception et de m'informer de la suite que vous comptez y donner.

Veillez agréer, Monsieur le Président de la République, l'expression de ma très haute considération.


Bertrand LOOSES
Pour le Président du Conseil
départemental
et par délégation,
le Directeur Général des Services



Toulouse, le 13 NOV. 2019

MONSIEUR GERALD DARMANIN
MINISTRE DE L'ACTION ET DES
COMPTES PUBLICS
MINISTÈRE DE L'ACTION ET DES
COMPTES PUBLICS
139 RUE DE BERCY
75572 PARIS CEDEX 12

DIRECTION
DE LA VIE INSTITUTIONNELLE
ET DES RELATIONS AU PUBLIC

Dossier suivi par :
Corinne ROUX / Magali AUGÉ
Tél : 05 34 33 34 45 / 30 74
Fax : 05 34 33 10 10
Réf. à rappeler :
DVIRP / CR / MA


Objet : Délibération du Conseil départemental de la Haute-Garonne relative au vœu « On ne laisse pas filer un Trésor...public ».

Monsieur le Ministre,

L'Assemblée départementale a adopté, le 15 octobre 2019, le vœu suivant « On ne laisse pas filer un Trésor...public » déposé par Mmes Emilienne POUMIROL, Zohra EL KOUACHERI, Sandrine FLOUREUSSES, MM. Gilbert HÉBRARD, Victor DENOUVION et les membres du Groupe Socialiste, Radical et Progressiste, joint au présent courrier.

Je vous prie de bien vouloir en accuser réception et de m'informer de la suite que vous comptez y donner.

Veillez agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de ma très haute considération.


Bertrand LOOSES
Pour le Président du Conseil
départemental
et par délégation,
le Directeur Général des Services

CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE LA HAUTE-GARONNE



DIRECTION
DE LA VIE INSTITUTIONNELLE
ET DES RELATIONS AU PUBLIC

Toulouse, le 13 NOV. 2019

MONSIEUR LE PREFET DE LA REGION
OCCITANIE
PREFET DE LA HAUTE GARONNE
PREFECTURE HAUTE GARONNE
PLACE SAINT ETIENNE
31038 TOULOUSE CEDEX 9

Dossier suivi par :
Corinne ROUX / Magali AUGÉ
Tél : 05 34 33 34 45 / 30 74
Fax : 05 34 33 10 10
Réf. à rappeler :
DVIRP / CR / MA

Objet : Délibération du Conseil départemental de la Haute-Garonne relative au vœu
« On ne laisse pas filer un Trésor... public ».

Monsieur le Préfet,

L'Assemblée départementale a adopté, le 15 octobre 2019, le vœu suivant « On ne laisse pas filer un Trésor... public » déposé par Mmes Emilienne POUMIROL, Zohra EL KOUACHERI, Sandrine FLOUREUSSES, MM. Gilbert HÉBRARD, Victor DENOUVION et les membres du Groupe Socialiste, Radical et Progressiste, joint au présent courrier.

Je vous prie de bien vouloir en accuser réception et de m'informer de la suite que vous comptez y donner.

Veillez agréer, Monsieur le Préfet, l'expression de ma haute considération.

Bertrand LOOSES
Pour le Président du Conseil
départemental
et par délégation,
le Directeur Général des Services



Toulouse, le 13 NOV. 2019

MONSIEUR EDOUARD PHILIPPE
PREMIER MINISTRE
HOTEL DE MATIGNON

57 RUE DE VARENNE
75007 PARIS

DIRECTION
DE LA VIE INSTITUTIONNELLE
ET DES RELATIONS AU PUBLIC

Dossier suivi par :
Corinne ROUX / Magali AUGÉ
Tél : 05 34 33 34 45 / 30 74
Fax : 05 34 33 10 10
Réf. à rappeler :
DVIRP / CR / MA

Objet : Délibération du Conseil départemental de la Haute-Garonne relative au vœu « On ne laisse pas filer un Trésor... public ».

Monsieur le Premier Ministre,

L'Assemblée départementale a adopté, le 15 octobre 2019, le vœu suivant « On ne laisse pas filer un Trésor... public » déposé par Mmes Emilienne POUMIROL, Zohra EL KOUACHERI, Sandrine FLOUREUSSES, MM. Gilbert HÉBRARD, Victor DENOUVION et les membres du Groupe Socialiste, Radical et Progressiste, joint au présent courrier.

Je vous prie de bien vouloir en accuser réception et de m'informer de la suite que vous comptez y donner.

Veuillez agréer, Monsieur le Premier Ministre, l'expression de ma très haute considération.

Bertrand LOOSES
Pour le Président du Conseil
départemental
et par délégation,
le Directeur Général des Services